

LOBBYING:

L'ÉPIDÉMIE CACHÉE



 Les Amis
de la Terre
France

OBSERVATOIRE
DES MULTINATIONALES
SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

éloïse rey

Sommaire

3 Résumé exécutif

5 Comment la crise du coronavirus s'est transformée en foire aux lobbys

| 2008, ou comment ne pas tirer les leçons d'une crise

7 Capturer les aides publiques et le soutien de l'État pour sortir gagnant dans « le monde d'après »

| Jeu de dupes autour d'Air France

| Le soutien à Vallourec, reflet du pouvoir discrétionnaire de Bercy

12 Offensive généralisée contre les régulations sociales et environnementales

| Le cas Amazon

16 La même frénésie à Bruxelles et à Washington

17 Le « Coronawashing » une autre forme de lobbying

19 La crise révèle les limites flagrantes des dispositifs actuels de transparence et d'encadrement du lobbying

21 Influence des lobbys et mauvaise gestion de la crise : mêmes causes, mêmes effets

24 Nos demandes

26 Notes

Rapport publié en juin 2020 par les Amis de la Terre France et l'Observatoire des multinationales

Rédaction : Olivier Petitjean (Observatoire des multinationales)

Contributions et relecture : Juliette Renaud (Amis de la Terre France)

Maquette : Marie Fabre (atelierfika.fr) — Illustration : Eloïse Rey (eloiserey.fr)

LOBBYING :

L'ÉPIDÉMIE CACHÉE

Derrière l'épidémie du coronavirus, il y en a aussi une autre, moins visible : une **épidémie de lobbying**. Alors que les drames humains et le confinement attiraient toute l'attention, les industriels et les porte-voix du secteur privé n'ont pas perdu de temps pour « ne pas laisser se gâcher une bonne crise ». **Tirant profit de l'urgence et d'une situation exceptionnelle, ils ont poussé leurs intérêts auprès des décideurs**, parfois avec une bonne dose de cynisme, sur des sujets qui n'avaient rien à voir avec le contexte sanitaire et social.

Ce lobbying a deux aspects. Le premier, négatif, vise à obtenir **le report, la suspension, l'allègement ou la suppression de réglementations sociales et environnementales**. Dans la plupart des cas, les lobbys n'ont fait que recycler de vieilles demandes en les liant fallacieusement à la pandémie. Ils ont par exemple cherché à revenir sur des mesures récentes comme la mise en place de normes climatiques plus strictes pour les automobiles, l'interdiction des sacs plastique, ou encore la séparation entre les activités de conseil aux agriculteurs et de vente de pesticides.

Le deuxième aspect, moins visible mais peut-être encore plus dangereux à terme, consiste à **capter à leur profit les aides publiques directes et indirectes mobilisées par les gouvernements** dans le cadre de leurs plans de sauvetage et de relance, et d'imposer leur agenda technologique et industriel afin de sortir gagnant dans le « monde d'après ». De l'industrie pharmaceutique à l'agrobusiness, en passant par la voiture électrique et le numérique, de nombreuses entreprises ont adapté leur stratégie et leur communication pour se tailler la part du lion dans les dépenses publiques massives en train d'être engagées, sans véritable contrepartie économique, sociale ou environnementale.

Les professions de foi écologiques et les grands discours sur la solidarité se sont à nouveau multipliés à l'occasion de la crise du coronavirus. Trop souvent, cependant, **cette communication « positive » sert surtout aux grandes entreprises à éviter que l'on n'envisage des réglementations contraignantes**, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre, ou que l'on remette en cause les mécanismes financiers et fiscaux par lesquels elles et leurs actionnaires s'accaparent l'essentiel des richesses.

Cette situation met en lumière **les limites dramatiques des dispositifs actuels de transparence du lobbying en France**, mis en place dans le cadre de la loi Sapin 2. Contrairement à ce qu'il en est au niveau européen, il n'y a aucune transparence sur les rendez-vous et contacts entre décideurs et représentants d'intérêts.

Contrairement à ce qu'il en est aux États-Unis, les déclarations de dépenses et d'activités d'influence ne sont requises qu'un an après. Enfin, ces dispositifs ne fournissent que des informations rudimentaires, ciblant les formes les plus formelles de lobbying, alors que dans le contexte actuel celles-ci sont devenues encore moins importantes par rapport à l'influence informelle, **celle qui s'exerce à travers les relations personnelles des élites, les conflits d'intérêt, les pantouflages et les portes tournantes.**

Alors que toute l'économie est devenue plus dépendante des décisions et du soutien financier de la puissance publique, **le lobbying et la proximité avec les décideurs sont devenus plus cruciaux que jamais pour les entreprises.** Au nom de l'urgence, les lois sont adoptées à marche forcée, avec un niveau minimal de débat public. Des choix importants sont faits dans l'urgence et sans transparence.

Pour ne pas se laisser dérober le « monde d'après » avant même qu'il ait vu le jour, un dispositif d'urgence de transparence du lobbying – et plus largement de l'ensemble de la réponse politique et économique à la pandémie – est donc un impératif démocratique.



- 1 -

Comment la crise du coronavirus s'est transformée en foire aux lobbys

La crise du coronavirus et le confinement ont provoqué un arrêt brutal de l'activité économique. Dans la plupart des secteurs, les salariés se sont trouvés contraints de rester chez eux durant de nombreuses semaines, cessant toute activité ou travaillant à distance, souvent avec des horaires réduits. Du côté des cabinets de lobbying et des professionnels de l'influence, au contraire, le travail n'a fait que s'intensifier.

Personne ne qualifierait leur rôle d'essentiel au bon fonctionnement de la société, comme celui des soignants, des magasins d'alimentation, ou des services publics, et pourtant la pandémie a entraîné un boom de leur activité. «*Il y a actuellement un intense lobbying de certaines entreprises et de certains secteurs économiques pour obtenir des concessions*», confiait en avril un conseiller ministériel au quotidien *Le Monde*¹. Le seul changement est que ce travail d'influence s'est effectué non plus autour d'un café et de viennoiseries comme avant, mais plutôt via des plateformes comme Zoom et Whatsapp.

Les raisons de cette frénésie de lobbying sont simples. Premièrement, **la crise a rendu les acteurs économiques encore plus tributaires des décisions des pouvoirs publics**. Obtenir des aides, se voir reconnu le statut de service essentiel pour continuer à opérer durant le confinement, capter des contrats et des marchés publics, faire suspendre certaines règles au nom des circonstances exceptionnelles, accélérer le processus d'autorisation de certains produits... Autant d'enjeux plus cruciaux que jamais pour de nombreux industriels!

Deuxièmement, les acteurs du lobbying ont toujours été fidèles à l'adage selon lequel «il ne faut pas laisser se gâcher une bonne crise» : ils ont sauté sur l'occasion pour rejouer des batailles perdues ou **recycler des demandes anciennes** qu'ils n'avaient pas réussi à faire accepter.

Dans le même temps, on a assisté et on assiste encore à **une accélération des processus de décision publique au nom de l'urgence**. Il y avait certes urgence à agir sur un certain nombre de sujets, mais des décisions très importantes par leur portée et par les montants engagés ont été prises en quelques jours, presque sans possibilité d'amendements, car il ne fallait surtout pas retarder l'adoption de ces lois d'exception.

Cette accélération **accentue les asymétries de moyens** et d'accès aux décideurs politiques entre les lobbys du secteur privé et les organisations de la société civile. Ces dernières ont donc plus de difficultés à jouer leur rôle de contre-pouvoir citoyen face au poids des intérêts privés.

Tout laisse à penser que nous n'en sommes qu'au début de cette vague de lobbying.

Dans les mois à venir, le soutien direct et indirect des États et les décisions législatives et réglementaires des pouvoirs publics resteront un enjeu vital pour les entreprises. Plus que jamais, la question de l'accès privilégié au décideurs et de la capture des processus publics sera centrale.

Serons-nous capables de nous assurer que cela ne débouchera pas sur des décisions excessivement favorables au secteur privé et en particulier aux multinationales? La crise financière de 2008 offre un fâcheux précédent.

FOCUS

**2008,
ou comment
ne pas tirer
les leçons
d'une crise**

Le 15 septembre 2008, la faillite de Lehman Brothers précipitait une crise financière d'ampleur mondiale, causée par l'accumulation de **dettes toxiques transformées en instruments de profit** pour les banques et leurs *traders*.

Confrontés au risque d'un effondrement du système financier à cause de banques devenues «trop grosses pour tomber», les gouvernements du monde ont déboursé

des milliards d'euros et de dollars pour les renflouer, au moyen d'une vaste panoplie d'aides directes et indirectes – dont une partie a d'ailleurs été redéployée ou renforcée face à la pandémie du coronavirus. **Les États européens ont payé très cher cette générosité** quelques années plus tard lorsqu'ils se sont vus soumis aux assauts de spéculateurs dans le cadre de la crise de l'euro.

En 2008, tout le monde parlait de remettre la finance dérégulée sous contrôle, pour éviter une nouvelle crise. Ces tentatives, qui se sont rapidement heurtées au lobby bancaire, ont fait long feu. Aucune véritable séparation des activités de banque de détail et des activités spéculatives – pourtant fondamentale pour ne pas se retrouver dans la même situation – n'a été mise en œuvre. **Les très modestes régulations mises en place suite à la crise ont été lentement rognées, et certaines d'ailleurs ont été suspendues sous prétexte du coronavirus.**

Capter les aides publiques et le soutien de l'État pour sortir gagnant dans « le monde d'après »

En mettant à l'arrêt une grande partie de l'activité économique, la pandémie du Covid-19 a entraîné une chute brutale de l'activité et des revenus de beaucoup d'entreprises. Les faillites, plans d'économie et suppressions d'emploi qui en résulteront risquent de déboucher sur une période de difficultés économiques et sociales durable et profonde.

En France et dans le monde, les pouvoirs publics se sont mobilisés, dans un premier temps pour sauver les entreprises, et à plus long terme pour relancer l'économie. Les débats sur les déficits budgétaires que l'on avait connus lors de la crise de l'euro ne semblent plus de mise.

Au nom de l'état d'urgence, voire de « guerre », des sommes massives sont en train d'être débloquées par les pouvoirs publics. **Toute la question est dès lors, qui va en profiter, pour quoi faire, et qui en paiera le prix au final.**

– Plans de sauvetage et de relance : un enjeu central

Le gouvernement a déjà adopté deux lois de finances rectificatives et en prépare une troisième. Il a également annoncé des plans spécifiques pour la filière automobile, le tourisme et l'aéronautique. De l'agrobusiness à l'armement en passant par les entreprises de technologies, de nombreuses industries se sont empressées de re-formater leurs messages à destination des décideurs pour insister sur leur rôle dans la gestion de la crise et dans le « monde d'après », et bénéficier d'aides publiques en conséquence. Ces lois et ces mesures sont donc logiquement l'objet de batailles d'intérêts d'au-

tant moins transparentes que ces lois ont été adoptées dans le cadre de procédures d'exception et laissent un large pouvoir à Bercy dans la gestion de fonds alloués.

– Énergie, hydrocarbures, automobile et transport aérien

Une première bataille de lobbying a lieu autour du traitement à réserver aux industries polluantes, fortement affectées par la pandémie. Dans le contexte de la crise climatique, il aurait paru naturel de conditionner la mobilisation des fonds publics à un plan de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, et à la sortie programmée de leurs activités les plus néfastes. Plusieurs gouvernements, dont celui de la France, ont évoqué l'introduction de conditions « vertes » à leur soutien. Concrètement, comme souvent, ces déclarations d'intention ne se sont traduites par aucune disposition précise et contraignante.

Certaines conditions ont été annoncées à propos de l'aide de 7 milliards d'euros débloquée pour sauver Air France, mais elles sont présentées comme des « engagements » ce qui suggère qu'elles n'ont pas de caractère contraignant. Idem pour l'aide de 5 milliards mise sur la table pour Renault.

FOCUS

Le soutien à Vallourec, reflet du pouvoir discrétionnaire de Bercy

La deuxième loi de finances rectificative pour 2020, adoptée le 17 avril 2020, crée un fonds de 20 milliards d'euros pour soutenir les entreprises en difficulté jugées « stratégiques » pour le pays. Malgré la demande portée par les Amis de la Terre France, Greenpeace France et Oxfam France et par plusieurs députés d'assortir cette aide de conditions contraignantes en matière environnementale, **la loi ne prévoit absolument rien**, sinon une vague

mention des obligations de « responsabilité sociale » des entreprises concernées².

En l'absence de règles claires, la gestion de ces fonds publics reste totalement discrétionnaire, comme en témoigne la montée de l'État français, via Bpifrance, au capital du groupe parapétrolier Vallourec, annoncée lors de son assemblée générale d'avril 2020³. Bien qu'il s'agisse d'une firme fortement engagée dans le gaz de schiste et l'extraction d'hydrocarbures offshore en eaux profondes, aucune condition environnementale n'a été annoncée. Alors qu'il s'agissait théoriquement de protéger des entreprises stratégiques menacées dans le contexte de la pandémie, Vallourec connaissait en réalité des difficultés économiques depuis des années. Mais, dirigée par deux énarques et anciens hauts fonctionnaires, Philippe Crouzet (conseil d'État), parti en mars 2020, et Olivier Mallet (inspection générale des finances), elle a bénéficié de sa proximité avec Bercy.

– Partage des richesses

Une autre bataille s'est livrée au sujet des contreparties au soutien des pouvoirs publics en termes de partage des richesses. Soumis à une forte pression des syndicats et de la société civile⁷, le gouvernement a appelé les entreprises qui bénéficieraient d'aides à ne pas verser de **dividendes**. À nouveau, le caractère véritablement contraignant de cette règle reste cependant à déterminer, puisque n'est évoquée qu'une possible sanction des « abus ». Elle ne concerne en outre que les aides directes.

– L'industrie pharmaceutique, en première ligne face à la crise sanitaire

Elle a sauté sur l'occasion pour pousser auprès des décideurs de vieilles demandes, comme celle d'une protection accrue de sa propriété intellectuelle comme condition de ses « investissements » contre la maladie. Les fabricants de remèdes potentiels et de vaccins n'ont pas manqué de jouer de cet argument pour demander un soutien public supplémentaire, à l'image du patron de Sanofi qui a fait scandale en France en annonçant que ses futurs

vaccins contre le Covid-19 (purement hypothétiques) seraient livrés en priorité aux États-Unis parce que ce pays est plus « efficace » (comprendre : il lui offre plus d'argent). Le même groupe a repris à son compte de manière très opportuniste le mot d'ordre de la « souveraineté » pour vendre son projet (datant d'avant la pandémie) de filialisation et de relocalisation partielle en Europe de sa production de principes actifs pharmaceutiques, auquel

l'entreprise souhaite que l'État français apporte des capitaux. Après avoir défrayé la chronique en laissant entendre que Donald Trump lui offrirait un milliard de dollars pour lui réserver le futur vaccin qu'elle pourrait développer, l'entreprise allemande CureVac a immédiatement obtenu un financement de 80 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement, passant outre la procédure habituelle⁸.

FOCUS

Jeu de dupes autour d'Air France

Le secteur aérien a été fortement fragilisé par la pandémie, et Air France a été l'une des premières entreprises à **solliciter l'aide de l'État**. Celui-ci a validé un premier soutien de 7 milliards d'euros, sous la forme d'un prêt et d'une garantie pour un emprunt supplémentaire auprès de banques privées.

Alors que le transport aérien est l'un des secteurs dont les émissions de gaz à effet de serre augmentent le plus fortement, la question s'est inévitablement posée **des conditions environnementales à apporter à cette aide**. Le gouvernement a même semblé reprendre les termes d'une proposition de loi de 2019 des députés Delphine Batho et François Ruffin, qu'il avait alors rejeté, visant à mettre fin aux lignes intérieures pour lesquelles il existe une alternative ferroviaire.

En réalité, les conditions imposées à Air France – présentées comme de simples « engagements » – sont moins ambitieuses que les propositions des deux députés. Sans contrainte législative, les lignes in-

térieures pourraient même simplement être transférées à des filiales low cost d'Air France⁴.

Pire encore, l'engagement du transporteur de réduire ses émissions de gaz à effet de serre à travers l'usage accru d'agrocarburants sonne à la fois comme une entourloupe – dès lors que les agrocarburants sont largement reconnus comme tout aussi nocifs pour le climat que les carburants fossiles en raison de la déforestation et des changements d'utilisation des sols qu'ils entraînent – et comme **un cadeau caché à Total**. Le groupe pétrolier cherche en effet à développer cette activité dans sa raffinerie de La Mède, en utilisant en majorité de l'huile de palme. Il a mené un épique bataille de lobbying contre les parlementaires qui souhaitaient limiter ses importations⁵.

Un autre tour de passe-passe est le recours à la « compensation carbone », autrement dit le fait de planter des arbres, pour annuler une partie des émissions de gaz à effet de serre d'Air France. Ces plantations d'arbres à grande échelle, quasi systématiquement situées dans les pays du Sud, **remplacent souvent des forêts primaires et portent atteinte aux droits des communautés traditionnelles**.

On ne peut manquer, enfin, d'observer le fort contraste entre l'empressement du gouvernement à venir au secours d'Air France et sa tiédeur envers la SNCF, elle aussi fortement affectée par la crise et le confinement⁶.

– La voiture électrique

Aussi bien le gouvernement que l'industrie ne cachent pas leur souhait de faire de la voiture électrique le pilier de la «souveraineté industrielle» de la France avec le soutien du lobby pro-nucléaire qui y voit un moyen de justifier la relance de l'atome. **Comme le souhaitent les constructeurs, le gouvernement a introduit de nouvelles aides à l'achat** de véhicules hybrides ou électriques.

En réalité, la voiture électrique est loin d'être aussi «verte» que ne le prétendent ses promoteurs, à la fois en raison de l'extraction de minerais nécessaires à sa construction et à son alimentation, et parce qu'elle ne résout en rien les pollutions liées aux pneumatiques et aux systèmes de freinage. Derrière la communication sur la voiture électrique, le plan de relance inclura aussi des aides à l'achat de véhicules à essence récents, présentés comme «émettant moins de CO₂»⁹.

– L'industrie du numérique et des télécommunications

Elle a aussi utilisé le prétexte de la pandémie et du confinement, et des besoins accrus de connexion qui en découlent, pour plaider pour un soutien accru au déploiement des réseaux 5G, ainsi que des aides publiques en vue de la «digitalisation» de nombreux secteurs de l'économie¹⁰.

– Temps de travail

Enfin, les milieux patronaux ont déjà lancé une offensive pour **une augmentation du temps de travail** dans l'industrie, au nom de l'effort de relance. L'Institut Montaigne, *think tank* d'inspiration néolibérale financé et dirigé par de grands groupes français et des cabinets d'avocats d'affaires, a joué le rôle du «méchant» en avançant des propositions choc en ce sens, comme la suppression d'une semaine de congés payés, l'augmentation des heures travaillées journalières et la disparition d'un jour férié¹¹.





À qui profitera la crise ?

Au nom de l'état d'urgence, des sommes massives sont en train d'être débloquées par les pouvoirs publics.

Toute la question est dès lors, qui va en profiter, pour quoi faire, et qui en paiera le prix au final.



Offensive généralisée contre les réglementations sociales et environnementales

Les représentants des principales industries polluantes – l'énergie, le transport aérien, l'automobile – se sont immédiatement mobilisés, invoquant le contexte d'urgence sanitaire et économique, pour obtenir l'abandon, la suspension ou la remise à plus tard de nombreuses réglementations, à commencer par les objectifs de réduction de gaz à effet de serre ou la fiscalité liée à la pollution.

– Les grands lobbys patronaux français et européens

Ils se sont portés en premières lignes de cette bataille. Estimant qu'elles constituaient «un frein pour sortir de la crise économique», l'Association française des entreprises privées (AFEP), qui représente les grandes entreprises tricolores, a demandé le report de plusieurs nouvelles réglementations environnementales, relatives à l'économie circulaire ou aux émissions des sites industriels, ainsi qu'un moratoire sur les objectifs européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030¹². Le Medef a écrit une lettre dans le même sens à la ministre de la Transition écologique Élisabeth Borne, demandant une révision des récentes lois sur l'économie circulaire et énergie-climat. Au niveau européen, le lobby patronal BusinessEurope a lui aussi demandé des «*dérogations temporaires*» aux règles en vigueur, ainsi qu'une suspension provisoire de tous les projets de nouvelles réglementations qui ne seraient pas liées aux enjeux sanitaires, à commencer par les dispositions du *Green New Deal*¹³.

– Les lobbys de l'automobile

Dès la fin mars 2020, les lobbys de l'automobile écrivaient à la Commission européenne pour faire valoir que le coronavirus «*bouleverse les plans que nous avons faits pour nous mettre en conformité avec les lois et réglementations européennes existantes ou à venir dans les délais impartis*», réclamant «*de l'ajustement*»¹⁴. Au même moment, la Plateforme de l'automobile, lobby français du secteur présidé par l'ancien ministre Luc Chatel, a officiellement demandé au gouvernement une «**pause** dans l'application des nouvelles normes européennes d'émissions de CO₂ des véhicules», dans le viseur du lobby de la voiture depuis plusieurs mois¹⁵.

– Les compagnies aériennes

Elles ont, elles aussi, demandé, en plus d'une aide publique massive, un assouplissement des normes d'émissions et une suspension de toutes les taxes «vertes» s'appliquant au secteur ou proposées dans le cadre du *Green New Deal*¹⁶. Le gouvernement français a déjà annoncé la **suspension et le lissage de la collecte** de certaines taxes et redevances spécifiques au secteur¹⁷.

– L'agrobusiness

Il n'a pas été en reste en réclamant début avril le report de la stratégie «De la ferme à la fourchette» que l'Union européenne veut introduire dans le *Green Deal* pour verdir les politiques agricoles et alimentaires européennes¹⁸.

Bayer, dans un document rendu public par l'ONG Foodwatch, demande quant à elle **la suspension de toute contrainte sur les pesticides et leur exportation**, au nom de l'impératif de sécurité alimentaire¹⁹. En France, la FNSEA a été jusqu'à dévoyer les termes employés par les mouvements paysans en publiant un « Manifeste pour la souveraineté alimentaire²⁰ », regroupant ses propositions pour « *tirer les leçons de la crise du coronavirus* » : dans ce manifeste, le syndicat agricole liste ses engagements... mais aussi et surtout ceux que devraient prendre la société et l'État en contrepartie, notamment « *réduire la complexité administrative des exploitations (fiscale, sociale, environnementale)* ».

Les grandes coopératives agricoles ont demandé, au nom de l'urgence, la suspension ou l'allègement des dispositions de la loi Egalim, notamment la séparation entre les activités de vente de pesticides et de conseil aux agriculteurs²¹. Certains acteurs français ont même saisi l'occasion de demander officiellement au Président de la République²² de **les protéger encore davantage « contre les organisations qui les attaquent impunément au nom d'une idéologie radicalisée »**, comme celles de l'« *écologisme militant* », en dénonçant aussi au passage « *la sur-réglementation qui asphyxie la production* ». Premier résultat de ces pressions : la distance d'épandage des pesticides a été réduite à trois et cinq mètres pour les cultures basses et hautes respectivement, contre cinq et dix mètres normalement, sous condition que la concertation avec les riverains autour d'une « charte d'engagement » ait simplement commencé... même si sa potentielle adoption ne se ferait que plus tard, dès que ce sera possible après la crise du coronavirus²³.

– Lobbys du plastique

L'exemple peut-être le plus flagrant de l'opportunisme des lobbys est l'offensive menée dans plusieurs pays, dont la France, pour **remettre en cause l'interdiction des plastiques à utilisation unique**, finalement actée quelques mois auparavant au terme d'une longue bataille d'influence²⁴. Excuse alléguée pour relancer le débat ? Le plastique serait prétendument « plus hygiénique » que les alternatives et moins sujet à transmettre le virus. Heureusement, ce combat d'arrière-garde n'a pour l'instant rien donné.

– Lobbys bancaires

Les régulations liées à l'environnement et au climat ne sont pas les seules ciblées par les lobbys. Dans le secteur de la finance, par exemple, les banques ont obtenu de la France, de l'Allemagne et de la Commission européenne **la suspension ou le relâchement de règles mises en place suite à la crise financière de 2008**²⁵. Et elles militent contre la mise en œuvre des règles prudentielles dites de Bâle IV, ciblées depuis des années par les grands établissements français comme BNP Paribas et Société générale car jugées trop restrictives²⁶.

– Transparence et justice fiscale

L'AFEP, dans sa lettre à la Commission européenne, a également souhaité une **suspension des efforts actuels de transparence et de justice fiscale** (un sujet repris par le lobby bancaire européen), ainsi que des projets d'instaurer peut-être un dispositif de **responsabilisation juridique des multinationales** à l'échelle européenne, à l'image de la loi française sur le devoir de vigilance que ce lobby a toujours furieusement combattue.



Une grande partie de ce lobbying vise à obtenir le report, la suspension, l'allègement ou la suppression de réglementations sociales et environnementales.

Dans la plupart des cas,

**les lobbys n'ont
fait que recycler
de vieilles demandes
en les liant
fallacieusement
à la pandémie.**



– Les GAFAM et le secteur des technologies

Beaucoup ciblés ces dernières années en Europe par les fiscs et les autorités de concurrence, ils ont eux aussi cherché à profiter de la crise du coronavirus pour se racheter une image plus positive et, si possible, que l'on remette en cause les dispositions européennes sur la protection de la vie privée ou la taxation de leurs activités²⁷.

– Droits des travailleurs

Également cruciales pour la gestion de la pandémie et du confinement : les règles relatives aux droits des travailleurs et de la protection de leur santé. Dès le mois de mars, le gouvernement français a créé par ordonnance **la possibilité de déroger aux règles sur le temps de travail, sur les congés payés et le chômage partiel**, sans forcément consulter les syndicats²⁸.

Une nouvelle vague d'assouplissements du droit du travail a été votée en mai, supprimant certaines limitations au recours aux contrats précaires²⁹. Dans l'industrie, certains signes suggèrent que les entreprises vont arguer de la crise du coronavirus pour imposer des règles spéciales sur les congés et les heures supplémentaires au moins jusqu'à la fin de l'année. En même temps, les lobbys patronaux s'activent pour remettre en cause les principes juridiques établis de responsabilité des employeurs en matière de santé au travail³⁰.

Pour beaucoup des régulations mises entre parenthèses au nom de l'épidémie (par exemple en matière de droit du travail), on ne sait pas vraiment quand elles seront rétablies, dans quelles conditions, et qui en décidera.

FOCUS

Le cas Amazon

Amazon offre une autre exemple de pression, relevant de la politique du fait accompli, puisque l'entreprise souhaitait continuer à faire tourner ses entrepôts français malgré des conditions sanitaires dénoncées comme insuffisantes et bien que la plupart de ses ventes n'ait aucun caractère essentiel³¹.

Le géant américain a passé outre les remontrances timides du gouvernement français, et ne s'est incliné que face à une décision de justice³², tout en orchestrant une campagne de communication auprès de ses utilisateurs pour dénoncer les contraintes qui lui étaient faites. Il a fermé ses entrepôts français, mais au final, les consommateurs ont continué à être livrés à partir d'entrepôts d'autres pays, pourtant eux aussi touchés par le virus.

Amazon a ensuite cherché, sans succès, à bénéficier du dispositif du chômage partiel, conçu pour compenser les baisses d'activité, ce qui n'était pas le cas.

La même frénésie à Bruxelles et à Washington

La même grande foire de lobbying que l'on observe à Paris se retrouve évidemment à Bruxelles auprès des institutions européennes et, de manière encore plus marquée, à Washington.

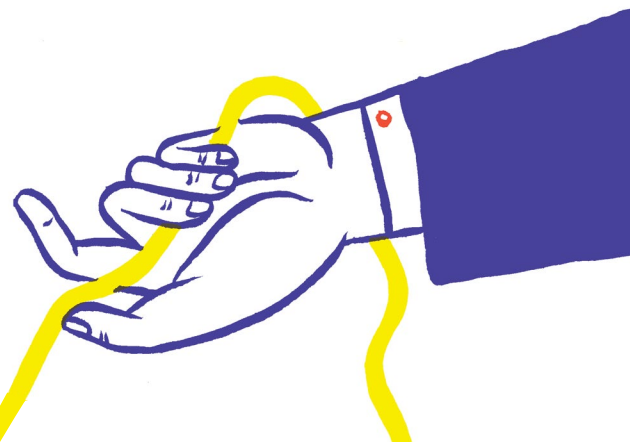
Dans la capitale américaine, les cabinets de lobbying ont rapidement constitué des équipes dédiées, qui **aident les firmes à promouvoir leurs produits ou à les faire approuver plus rapidement par l'administration**³³. Le premier trimestre 2020, selon les estimations préliminaires, a vu un niveau record de dépenses de lobbying, à près d'un milliard de dollars, principalement autour du plan de soutien économique adopté par le Congrès³⁴.

Plusieurs firmes de lobbying interrogées par le média *EU Observer* confirment qu'**il en va de même à Bruxelles**³⁵, où les représentants d'intérêts ont joué des coudes pour être les premiers à profiter des plans de relance et des mesures d'aides, et où la Commission elle-même a lancé des consultations tous azimuts auprès des industriels.

L'ONG *Corporate Europe Observatory* tient une liste des demandes d'exemptions, d'aides exceptionnelles, de dérégulations et de reports adressées aux instances européenne par l'industrie³⁶.

Le commissaire à la Santé, par exemple, tient une réunion virtuelle hebdomadaire avec les industriels de la santé, sans participation de la société civile ou des associations de patients.

Le secteur des équipements médicaux (prothèses, implants, etc.) a été le premier à obtenir, au nom de la pandémie, une **suspension des règles européennes** qui devaient être mises en place suite au scandale des « Implant Files » révélé par le Consortium international des journalistes d'investigation³⁷.



- 2 -

Le « coronawashing » une autre forme de lobbying

Face à l'ampleur et à la soudaineté de la crise, de nombreuses entreprises et leurs dirigeants se sont empressés d'annoncer des dons, de prendre des initiatives pour soutenir les personnels soignants ou aider à l'approvisionnement de la France en gel hydroalcoolique, en masques, en respirateurs et autres équipements de première nécessité.

Il est difficile de nier qu'à court terme au moins, ces initiatives étaient bienvenues, peut-être indispensables. Mais les critiques n'en ont pas été moins rapides à venir, ciblant en particulier Bernard Arnault et son groupe LVMH.

Le premier reproche est que ces dons si « généreux » s'inscrivent dans un contexte de **réductions budgétaires draconiennes imposées au secteur public** et en particulier au système de santé, alors même que les entreprises et les milliardaires donateurs ont vu leur contribution fiscale se réduire depuis des années, quand ils n'ont pas délibérément évité l'impôt.

Certaines des initiatives annoncées **re-lèvent explicitement et entièrement de dons**; dans d'autres cas, c'est beaucoup moins clair. Le secrétaire général de LVMH Marc-Antoine Jamet, au sujet d'une partie de l'aide apportée par son groupe, a évoqué une « avance », ajoutant : « *Nous verrons plus tard avec l'État Français pour les factures*³⁸. »

Même en cas de « don », la fiscalité très avantageuse applicable au mécénat fait que les entreprises et hommes d'affaires concernés s'y retrouvent largement, au niveau de leurs impôts ou à travers d'autres avantages (controverse qui avait ressurgi publiquement suite à l'incendie de Notre

Dame de Paris). Le premier groupe à avoir fait étalage de sa générosité a précisément été le groupe de Bernard Arnault, accusé d'avoir largement abusé des avantages du mécénat pour financer la construction de la Fondation Louis Vuitton aux frais du public, tout en prétendant faire un « cadeau à la France³⁹. »

Au-delà des questionnements sur son caractère vraiment désintéressé ou non, cette générosité prête donc au **reproche de « coronawashing »** : une manière pour ces entreprises et leurs dirigeants de soigner leur image à peu de frais, dans un contexte où leurs activités sont largement interrompues de toute façon, de manière à en recueillir des bénéfices ailleurs, ou plus tard.

Le « coronawashing » est aussi propice aux **effets de double discours**. Tout en soignant leur image, les mêmes entreprises continuent à demander des aides publiques ou à exiger le retrait ou le report de régulations d'intérêt général via leurs associations professionnelles sectorielles ou les lobbys patronaux, comme on l'a décrit dans la section précédente.

En leur nom propre, elles continuent à vanter leur attachement à la transition et à la biodiversité; **via leurs lobbys, elles poursuivent une politique exactement contraire.**

Une tribune publiée dans *Le Monde* par les grands noms du CAC40⁴⁰ pour «mettre l'environnement au cœur de la reprise économique» était remarquable non pas par l'engagement écolo de ses signataires, mais par les deux arguments qu'ils avançaient en creux : le premier, que les entreprises sont déjà engagées pour l'environnement et le

climat, et qu'il n'y a donc pas besoin de leur mettre des conditions ou de mettre en place des régulations; le second, que ce sont elles qui devraient bénéficier en priorité des fonds dégagés par l'État dans le cadre du plan de relance, et non les vrais acteurs de la transition que sont les collectivités, les agriculteurs paysans, les tissus économiques locaux ou le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Dans le monde qui est le nôtre, ce genre d'initiative est surtout une forme de légitimation sociale et politique des multinationales. Elle vise à éluder des questions telles que leur contribution fiscale ou leurs pratiques sociales et environnementales effectives. Et elle vise aussi à propager l'idée que les initiatives volontaires du secteur privé, non la régulation publique, sont la solution à nos défis. En ce sens, le « coronawashing » reste une forme de lobbying.



La crise révèle les limites flagrantes des dispositifs actuels de transparence et d'encadrement du lobbying

Du fait de l'épidémie et du confinement, les professionnels de l'influence ne pouvaient plus avoir recours à certains de leurs moyens traditionnels, tels que les rendez-vous en tête-à-tête, les réunions et les événements de sociabilité « informelle » comme les cocktails. Mais ils ont su s'adapter rapidement, en poursuivant leurs activités en ligne. Ce n'est pas le cas des dispositifs de transparence et d'encadrement du lobbying, pourtant déjà très limités.

Au niveau européen, la Médiatrice a formellement demandé au Conseil et à la Commission «*que l'UE et ses institutions maintiennent autant que possible leurs standards élevés de transparence, non pas malgré la crise, mais précisément en raison de la crise*⁴¹». **Rien de tel en France.**

La seule initiative prise par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, chargée de recueillir les déclarations d'intérêts des responsables politiques et les déclarations d'activités et de dépenses de lobbying des représentants d'intérêts, a été de repousser l'échéance des déclarations, initialement prévue fin mars pour le lobbying, au 24 août 2020⁴².

Plusieurs indices suggèrent que beaucoup de représentants d'intérêt ont mis entre parenthèses leurs obligations de transparence. Au niveau européen, où les dirigeants de la Commission doivent déclarer leurs rendez-vous avec des lobbys, des journalistes⁴³ ont relevé plusieurs omissions de la part du commissaire français Thierry Breton et de la présidente de la Commission Ursula van der Leyden elle-même.

En France, le Medef a **initialement refusé de rendre publique sa lettre** à la ministre Elisabeth Borne, malgré les demandes en ce sens du député Matthieu Orphelin. Elle a finalement été publiée dans le *Journal du dimanche*⁴⁴.

Surtout, la crise a révélé les limites flagrantes du dispositif de transparence mis en place en France depuis 2017, dans le cadre de l'application de la loi Sapin 2 :

– La première limite est temporelle

En France et à Bruxelles, les règles de transparence en vigueur n'obligent pas les firmes et autres porteurs d'intérêts à déclarer leurs dépenses et leurs activités avant l'année suivante. **Nous ne saurons donc rien sur les activités de lobbying survenues durant la crise avant au mieux un an.** Aux États-Unis, les obligations de déclaration sont trimestrielles, de sorte que l'on peut déjà mettre des chiffres sur la frénésie de lobbying qui s'est emparée de Washington avec l'épidémie, et que l'on sait au moins partiellement qui a augmenté ses activités d'influence et sur quels sujets.

– La seconde grande limite tient à la faiblesse de ce qui doit être déclaré

En France, contrairement à l'Europe, les décideurs ne sont tenus à aucune transparence sur leurs échanges avec les représentants d'intérêt. Seuls ces derniers ont des obligations de transparence très limitées, exclusivement en ce qui concerne les contacts à leur initiative, sans informations précises sur le nombre d'échanges, leur teneur, ni l'identité du décideur, et avec une conception très restrictive de ce qui constitue du lobbying.

Les entreprises et leurs conseillers considéreront-ils des SMS ou des échanges par Whatsapp comme des activités déclarables? Même en avril 2021, on ne saura probablement pas grand chose sur ce qui s'est réellement passé au cours des derniers mois écoulés.

– Ceci rejoint le dernier point, qui est que les dispositifs actuels d'encadrement et de transparence du lobbying sous-estiment systématiquement l'importance des contacts et des relations informelles

Ces relations sont entretenues par divers moyens comme le recrutement dans les mêmes grandes écoles, les échanges de personnel entre public ou privé (pantouflage ou «portées tournantes»), les lieux de sociabilité des élites.

Or, dans la période actuelle, ces relations personnelles sont devenues la seule voie d'accès aux décideurs. Les dirigeants des entreprises et leurs lobbyistes peuvent encore les contacter à volonté, tandis que les représentants de la société civile ou les syndicats se retrouvent privés de leurs modes d'accès traditionnels, ainsi que d'une partie de leurs moyens de mobilisation habituels qui permettaient de contrebalancer un peu ces asymétries.

Ces problèmes de transparence sont d'autant plus criants que dans le contexte actuel, l'urgence peut donner lieu à toutes les confusions. «*Les échanges [avec le patron de la Direction générale des entreprises à Bercy] sont multipliés par cent*», déclarait ainsi le directeur de France Industrie, l'un des principaux lobbys patronaux⁴⁵. Comment bien distinguer entre la gestion de l'urgence de l'approvisionnement des hôpitaux français et de la crise économique d'une part, et la défense des intérêts propres des industriels français d'autre part?

Influence des lobbys et mauvaise gestion de la crise : mêmes causes, mêmes effets

La gestion de la crise du coronavirus a mis en lumière des défaillances importantes de la part de l'État français. Malgré les alertes, les mesures appropriées n'ont pas été mises en place en temps voulu, et les équipements essentiels manquaient. Ce n'est pas le propos de ce rapport que de traiter cette question en détail. Il est toutefois utile de souligner combien les facteurs qui expliquent ces défaillances sont étroitement liés au poids et à l'influence des lobbys sur ces mêmes pouvoirs publics. En d'autres termes, la gestion de la pandémie a mis en lumière les profondes lacunes de l'État « néolibéralisé » dont profitent les grands intérêts privés et dont ils ont encouragé la mise en place. En voici quelques illustrations.

– L'affaiblissement de l'expertise publique

De manière générale, l'influence des lobbys privés sera inversement proportionnelle à la capacité d'expertise de l'État. Sans capacité d'expertise propre, les décideurs publics seront dépendants des informations contrôlées et fournies par les entreprises et leurs représentants. **Ils seront moins capables de questionner les arguments mis en avant par ces derniers**, et de proposer des réponses politiques alternatives à celles qu'ils proposent. Or cette expertise publique a été mise à mal depuis des décennies du fait de la réduction délibérée du nombre de fonctionnaires (pour des raisons comptables)

et des restructurations permanentes auxquels ont été soumises les administrations, notamment dans le domaine de la santé et dans celui de l'environnement et de l'aménagement du territoire. En septembre 2019 encore, le gouvernement annonçait un plan de suppressions d'emplois publics ciblant principalement le ministère de la Santé et celui de la Transition écologique⁴⁶. Les plans d'économies successifs imposés à l'hôpital participent également de la **soumission de l'État à une logique budgétaire de courte vue** qui ne sert en définitive que les intérêts privés, soit par l'ouverture de nouveaux marchés, soit par la baisse de la fiscalité.

– Le rôle croissant des cabinets de conseil en management

Les grandes firmes de « conseil en gestion » que sont McKinsey, Bain, BCG (Boston Consulting Group), mais aussi les branches dédiées au conseil des cabinets d'audits comme Ernst and Young (EY) ou PricewaterhouseCoopers (PwC), jouent un rôle croissant dans la gestion de l'État et dans sa soumission aux intérêts du secteur privé. D'un côté, elles ont participé à la restructuration (et l'affaiblissement) de l'administration, par exemple dans la mise en œuvre de la « transformation publique » décidée par le gouvernement en 2018 et auparavant celle de la Révision générale des politiques publiques (RGPP). De l'autre, ces mêmes firmes s'engouffrent dans la brèche ainsi ouverte pour proposer leurs « services » au gouvernement. **Ils sont omniprésents dans la gestion de la crise du coronavirus.** McKinsey a par exemple été mobilisé pour aider à mettre en place une *task force* interministérielle sur les tests, laquelle a rapidement confié une mission d'évaluation des capacités des laboratoires français à... une autre firme de conseil, Bain, alors que les laboratoires publics et privés du territoire attendaient depuis des semaines que le gouvernement réponde à leur offre de service⁴⁷. D'autres firmes de conseil sont actuellement mobilisées auprès du ministère des Finances, notamment Strategy& (anciennement Booz) qui appartient aujourd'hui à PwC. Leur mission est d'identifier les entreprises qui ont besoin de soutien public ou encore d'aider à la conception des plans de relance⁴⁸. Certaines de ces missions sont effectuées « pro bono », tandis que d'autres sont rémunérées. **Une grande opacité règne à ce sujet.**

– La déconnexion des élites et la mauvaise gestion des conflits d'intérêts

Beaucoup de hauts fonctionnaires et des conseillers ministériels, recrutés selon des critères politiques et en fonction de leur maîtrise des codes de la « nouvelle gouvernance » plutôt que sur leur exper-

tise thématique, se sont montrés particulièrement **mal préparés à gérer une crise de ce type**. Pour y remédier, deux conseils scientifiques ont été mis en place par Emmanuel Macron pour l'assister dans la gestion de la crise, mais apparemment **sans prendre au sérieux les risques de conflits d'intérêts qui pouvait en découler**. Plusieurs membres de ces comités ont des liens avec les laboratoires pharmaceutiques, dont certains directement intéressés dans la réponse à la crise⁴⁹.

– La « servitude volontaire » envers le secteur privé

L'impuissance programmée des pouvoirs publics s'explique aussi en partie par une sorte de **croissance aveugle dans les vertus du marché et la supériorité du secteur privé**. Cette croyance explique aussi bien les politiques de réduction budgétaire que la complaisance des décideurs envers les conflits d'intérêt. Elle explique également que le gouvernement se soit refusé à mettre en œuvre des mesures telles que la réquisition, pourtant prévues par la Constitution, pour faire face à l'urgence, et qu'il n'ait pas souhaité introduire des conditions contraignantes aux aides qu'il apportait aux entreprises. Aujourd'hui, certains discours présidentiels pourraient suggérer un changement d'orientation. Emmanuel Macron a promis de débloquer des moyens pour le système de santé et de mettre son action sous le signe de la « souveraineté économique ». Il n'y a, de fait, aucune garantie que cet argent bénéficie au secteur public, et pas aux entreprises privées de la santé, ni que l'argument de la « souveraineté » ne serve de fait à justifier davantage de soutien public aux grandes entreprises privées, sous prétexte qu'elles ont leur siège en France. Les déclarations controversées du patron de Sanofi sur la fourniture prioritaire de futurs vaccins aux États-Unis montrent bien que la « nationalité » d'une multinationale ne veut pas dire grand chose⁵⁰.



La gestion de la pandémie a mis en lumière les

profondes lacunes de l'État « néolibéralisé »

dont profitent depuis longtemps les grands intérêts
privés et dont ils ont encouragé la mise en place.



Nos demandes

→ La mise en place urgente d'un dispositif effectif pour la transparence du lobbying en France, incluant :

- Un rappel par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, à destination des décideurs et des représentants d'intérêts, du **caractère impératif des exigences de transparence** même en période d'état d'urgence sanitaire ;
- La **publicité des rendez-vous et contacts entre les décideurs** (élus et haute fonction publique) **et les représentants d'intérêts**, y compris par voie électronique ;
- Une **déclaration au moins trimestrielle** des activités de lobbying ;
- Un **élargissement des obligations de déclaration** permettant d'identifier les décideurs rencontrés, les mesures législatives ou réglementaires visées, et la teneur des échanges ;
- Un **élargissement des décideurs concernés** par le registre (pour inclure notamment le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État) ;
- Une **procédure accélérée** et un accès élargi aux documents administratifs.

→ La mise en place d'un véritable observatoire indépendant de la réponse à la crise, qui assure :

- La **transparence sur les aides publiques** directes et indirectes accordées aux entreprises ;
- La **transparence sur les marchés et contrats publics** passés à l'occasion de la crise, avec le prix réellement acquitté pour certaines fournitures ;
- La **transparence sur les contrats et les missions** des cabinets de consultants en gestion ou en communication, avec les rémunérations associées ;
- Un **vrai suivi des régulations retardées ou suspendues**, avec des échéances définies pour leur (ré)entrée en vigueur.

Cet observatoire pourra ensuite nourrir un **véritable travail d'évaluation et de contrôle** de la part des parlementaires et de la société civile.

→ Des conditions juridiquement contraignantes et vérifiées de manière transparente imposées aux entreprises pour bénéficier d'aides publiques,

en matière de **suspension des dividendes, de plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre** (notamment pour les industries les plus polluantes) **et de transparence fiscale**.



Notes

- 1 www.lemonde.fr/economie/article/2020/04/21/climat-le-patronat-s-active-pour-inflechir-les-normes_6037283_3234.html
- 2 www.actu-environnement.com/ae/news/aides-entreprises-difficulte-contreparties-environnement-climat-plfr-35346.php4
- 3 www.amisdelaterre.org/communiqu-presse/letat-au-secours-des-parapetroliers-francais-sans-condition/
- 4 www.francebleu.fr/infos/transports/coronavirus-transavia-compagnie-low-cost-d-air-france-prete-a-decoller-pour-assurer-les-vols-1588165372
- 5 – www.canopee-asso.org/petitionairfrance/
– www.amisdelaterre.org/Communiqu-presse/sauvetage-dair-france-vers-un-plan-de-relance-des-biocarburants-a-base-dhuile-de-palme/
- 6 reseauactionclimat.org/soutien-au-secteur-ferroviaire-le-gouvernement-deraille/
- 7 www.nouvelobs.com/coronavirus-de-wuhan/20200329.OBS26746/il-faut-absolument-emp-echer-les-entreprises-de-verser-des-dividendes-en-2020.html
- 8 www.politico.eu/article/eu-investment-bank-approves-loan-offer-for-curevac-coronavirus-vaccine/
- 9 www.europe1.fr/economie/le-plan-de-relance-automobile-privilegiera-les-vehicules-electriques-annonce-bruno-le-maire-3969949
- 10 www.digitaleurope.org/wp/wp-content/uploads/2020/03/DE_Coronavirus-initial-findings-and-recommendations.pdf
- 11 www.lemonde.fr/politique/article/2020/05/06/l-institut-montaigne-souhaite-une-augmentation-du-temps-de-travail-pour-rebondir-face-au-covid-19_6038851_823448.html
- 12 www.contexte.com/article/energie/coronavirus-les-grandes-entreprises-francaises-profitent-de-la-crise-pour-repousser-les-mesures-du-green-deal_114113.html
- 13 corporateurope.org/en/2020/04/coronawash-alert
- 14 unearthed.greenpeace.org/2020/03/27/eu-climate-target-coronavirus-car-industry/
- 15 www.lemonde.fr/economie/article/2020/04/21/climat-le-patronat-s-active-pour-inflechir-les-normes_6037283_3234.html
- 16 www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-airlines-climatech/coronavirus-redraws-battle-lines-on-airline-emissions-idUSKBN21B1RQ
- 17 www.euractiv.fr/section/economie/news/covid-19-letat-donne-un-coup-de-pouce-aux-compagnies-aeriennes-francaises/
- 18 www.arc2020.eu/leak-ag-lobby-tries-to-derail-farm-to-fork/
- 19 www.foodwatch.org/fr/actualites/2020/pesticides-le-coronavirus-narrete-pas-bayer-monsanto-basf-et-syngenta/
- 20 www.fnsea.fr/plateforme-propositions-fnsea/
- 21 www.lacooperationagricole.coop/fr/des-mesures-durgence-indispensables-pour-preserver-lagriculture-francaise-et-preparer-lapres-crise
- 22 reporterre.net/Au-nom-du-Covid-19-les-lobbies-s-attaquent-aux-regles-environnementales
- 23 reporterre.net/Pendant-le-confinement-les-epandages-de-pesticides-autorises-pres-des-habitations
- 24 – www.lemonde.fr/economie/article/2020/04/21/climat-le-patronat-s-active-pour-inflechir-les-normes_6037283_3234.html
– www.nytimes.com/2020/03/26/climate/plastic-bag-ban-virus.html
- 25 – www.ft.com/content/c5983cdb-346f-4e42-9a98-ac36b5f80971
– www.bloomberg.com/news/articles/2020-03-18/socgen-bnp-win-capital-break-as-france-lets-banks-tap-buffers
- 26 – www.ft.com/content/0827a58e-693d-11ea-800d-da70cff6e4d3
– multinationales.org/Bale-3-les-grandes-banques-francaises-en-pointe-du-lobbying-contre-la

- 27 corporateeurope.org/en/2020/04/coronawash-alert
- 28 www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/25/temps-de-travail-chomage-partiel-le-droit-du-travail-bouscule-par-ordonnances_6034357_823448.html
- 29 www.lemonde.fr/politique/article/2020/05/18/covid-19-le-droit-du-travail-a-nouveau-assoupli_6039992_823448.html
- 30 www.lemonde.fr/politique/article/2020/05/06/coronavirus-le-patronat-veut-etre-protège-par-la-loi-pendant-la-durée-de-l'état-d'urgence-sanitaire_6038826_823448.html
- 31 www.amisdelaterre.org/amazon-profite-de-la-crise-sanitaire-du-coronavirus-au-risque-de-laggraver/
- 32 www.lemonde.fr/economie/article/2020/04/24/coronavirus-la-justice-confirme-en-appel-le-rappel-a-l-ordre-d-amazon_6037670_3234.html
- 33 – Lire la première enquête à ce sujet du New York Times, dès le 20 mars 2020 : www.nytimes.com/2020/03/20/us/politics/coronavirus-stimulus-lobbying.html
– Sur le lobbying spécifique du secteur pétrolier en lien avec le coronavirus et le premier plan de sauvetage américaine, lire le rapport des Amis de la Terre États-Unis : foe.org/news/new-report-reveals-big-oils-covid-lobby-bonanza/
- 34 www.opensecrets.org/news/2020/04/coronavirus-stimulus-spurs-lobbying/
- 35 euobserver.com/coronavirus/147972
- 36 corporateeurope.org/en/2020/05/corona-lobby-watch
- 37 www.beuc.eu/covid-19-and-consumer-policy#ouractions
- 38 www.capital.fr/entreprises-marches/production-de-gel-masques-aide-respiratoire-une-task-force-reunie-autour-de-bernard-arnault-1366512
- 39 multinationales.org/Notre-Dame-pourquoi-la-generosite-des-milliardaires-et-des-multinationales-pose
- 40 www.lemonde.fr/idees/article/2020/05/03/mettons-l-environnement-au-c-ur-de-la-reprise-economique_6038523_3232.html
- 41 www.ombudsman.europa.eu/en/news-document/en/127058?utm_source=some_EO&utm_medium=tw_organic&utm_campaign=COVID19transparency_EC%26Council_letters
- 42 www.hatvp.fr/presse/prolongation-des-delaix/Les-declarations-d-interets-doivent-etre-deposees-par-les-principaux-responsables-politiques-et-contiennent-des-informations-sur-leur-implication-et-celle-de-leur-proches-y-compris-les-remunerations-eventuelles-dans-des-structures-privées-ou-publiques-pouvant-donner-lieu-a-conflits-d-interets.-Les-declarations-des-representants-d-interets-contiennent-des-informations-de-base-sur-leur-structure-leurs-activites-de-lobbying-et-leur-budget.
- 43 www.politico.eu/article/von-der-leyen-curevac-transparency-rules/
- 44 www.lejdd.fr/Politique/ce-courrier-du-medef-qui-agace-le-ministere-de-lecologie-3963772
- 45 www.contexte.com/article/pouvoirs/le-discret-directeur-general-des-entreprises-en-premiere-ligne-face-a-la-crise_114222.html
- 46 www.lemonde.fr/politique/article/2019/09/13/budget-2020-la-sante-et-l-ecologie-principales-cibles-des-suppressions-de-postes_5509701_823448.html
- 47 www.mediapart.fr/journal/france/290420/tests-covid-19-la-defaillance-organisee-au-sommet-de-l-etat
- 48 www.consultor.fr/devenir-consultant/actualite-du-conseil/5975-dans-le-conseil-le-secteur-public-ne-connaît-pas-la-crise.html
- 49 – www.mediapart.fr/journal/france/310320/covid-19-les-conseillers-du-pouvoir-face-aux-conflits-d-interets
– www.mediapart.fr/journal/france/210520/retard-des-tests-covid-19-l-ombre-des-conflits-d-interets?page_article=2
- 50 www.la-croix.com/France/Vaccin-Sanofi-pilule-passe-mal-2020-05-14-1201094319



**Les Amis
de la Terre
France**

Les **Amis de la Terre France** sont une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux.

Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial – Les Amis de la Terre International – présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes, qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.

Les Amis de la Terre France

Mundo M, 47 avenue Pasteur
93100 Montreuil
+33 1 48 51 32 22

france@amisdelaterre.org

amisdelaterre.org

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

L'**Observatoire des multinationales** est un site d'information et d'investigation sur les activités des grandes entreprises françaises partout dans le monde et sur leurs impacts sociaux, environnementaux et démocratiques.

Le site aborde aussi, plus généralement, les questions de responsabilité sociale et juridique des entreprises et les enjeux liés à l'influence et au pouvoir des multinationales.

L'Observatoire des multinationales produit des enquêtes originales et assure une veille sur ces questions.

Observatoire des multinationales

5 avenue Paul Langevin
93100 Montreuil
+33 9 52 83 22 46

observatoire@multinationales.org

multinationales.org

Lobbying: l'épidémie cachée